

Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012

Intervention Budget environnement – Catherine Ribes

Monsieur le Président, Madame la vice-présidente, Chers collègues

Le budget environnement est pour nous majeur car il va impacter l'ensemble des autres politiques de la région développement économique, construction des logements, des lycées, transport, santé, formation, et même l'administration générale avec l'Agenda 21.

Le groupe EELV se félicite donc de ce projet de budget présenté aujourd'hui, budget qui va permettre de concrétiser les grandes orientations engagées en 2010 par la vice-présidente Hélène Gassin.

En 2012, la majorité des études nécessaires ont été réalisées. L'année 2013 sera donc l'année de la mise en œuvre de ces différentes politiques, par la création d'outils adaptés comme la SEM Energies positif et par la mise en place de moyens pour accompagner efficacement et durablement les actions sur le terrain.

Face à l'urgence climatique, à la précarité énergétique, à la perte de la biodiversité, à la crise économique qui menace les plus fragiles, le budget 2013 est un budget adapté aux grands défis environnement qui répond aux attentes de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Les grands thèmes prioritaires sont donc liés à cette urgence et s'inscrivent dans des schémas et dans des plans d'actions élaborés en partenariat avec les autres collectivités, les associations et les services publics concernés.

Ce sont principalement la politique énergie-climat, le plan régional du climat dont on commence à voir la déclinaison au niveau territorial et le schéma régional climat-air-énergie et enfin, les plans de réduction des déchets dont les déchets de chantier.

En ce qui concerne la biodiversité, en 2013 le schéma régional de cohérence écologique sera approuvé et la création de nouvelles réserves naturelles régionales sera engagée.

Enfin la nouvelle politique de l'eau adoptée mi-2012 entrera en vigueur en 2013. Nous sommes heureux de noter que l'évolution de cette politique comprend désormais un volet important sur la gestion publique de l'eau avec la création de l'espace public régional.

Les contrats de bassin, un des plus gros postes de ce budget ont pour objectif d'agir sur un périmètre qui correspond à l'ensemble des problématiques liées à l'eau.

Dans ce budget la priorité sera donnée aux politiques alternatives de traitement afin d'éviter quand c'est possible le tout tuyau. Les actions prioritaires retenues sont aussi liées à la préservation des milieux naturels. De plus je tiens à rappeler que le groupe EELV a demandé à ce que les collectivités signataires du contrat s'engagent à ne plus utiliser de traitements phytosanitaires sur leur commune.

Le groupe écologiste prend note du désengagement de la région dans le financement du SIAAP qui permet d'aller vers la création de plus petites unités de traitement, et non plus vers la création de ces énormes stations type Achères de première génération.

Les attentes sont importantes concernant la préservation du foncier agricole et le développement des circuits courts. De plus nous devons par ce budget pouvoir prétendre atteindre nos objectifs qui sont de 20% d'augmentation d'agriculture bio d'ici 2020, et nous en sommes encore loin. L'objectif est ambitieux et nous devons nous en donner les moyens financiers. Un amendement porté par notre groupe vous sera proposé.

Notre groupe prend note du maintien des lignes budgétaires dédiées aux associations. Nous considérons que les associations jouent un rôle majeur pour l'environnement tant en matière d'insertion que d'éducation à l'environnement et à ce titre nous proposerons 2 amendements afin d'abonder les lignes correspondantes. Les associations sont de plus créatrices d'emplois.

Je voudrai terminer cette présentation sur une actualité brulante et franchement blessante pour les personnels de nos organismes environnementaux. Nous avons dans ces organismes des équipes motivées, passionnées, de qualité, ne comptant pas leurs heures. Je connais bien le travail effectué par des personnes engagées dans le combat environnemental.

Enfin, pour répondre aux désobligeantes critiques de l'UMP sur la dispersion et la localisation de nos organismes installés dans les beaux quartiers parisiens, nous leurs annonçons que dans le cadre de la politique environnementale nous portons le 1er regroupement des organismes régionaux qui s'installeront à PANTIN en Seine Saint Denis pour former une cité régionale de l'environnement dans un bâtiment passif. Ce projet, nous le devons au Président et à la Vice Présidente à l'environnement et au travail de l'ensemble des organismes qui ont travaillé au bon déroulement de ce regroupement. C'est un très bon projet au service de nos concitoyens qui va permettre non seulement le partage de moyens mais aussi d'idées et de projets, et apporter une plus grande visibilité à la politique environnementale de la région IDF.

En conclusion, notre groupe est enthousiasme devant les grandes orientations de ce budget qui nous engage résolument vers la transition écologique que nous appelons de nos vœux.

C'est encore un trop petit pas pour les écologistes mais c'est un grand pas pour la région.